

---

Séance du 13 décembre 2022

---

N° 55/2022

Tarifs cimetière  
2023

L'an deux mil vingt-deux, le treize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

**Présents** : Lucy MOREAU, Jean-Luc CHARTIER, Virginie MARTINS, Raphaèle GONTIER, Thierry BOISSINOT, Olivier TRAVEL, Annie GUILBERT, Paul VOUHÉ, Fabienne THORRÉE, Christian PINEAU, Sophia AUGER, Isabelle PIDOUX

**Excusés avec pouvoirs** : Didier DAVID pouvoir à Jean-Luc CHARTIER, Guillaume PORCHET pouvoir à Fabienne THORRÉE, Thomas BEVILLE pouvoir à Thierry BOISSINOT, Céline PAILLAT pouvoir à Raphaèle GONTIER., Marine SACRÉ pouvoir à Annie GUILBERT.

**Excusés sans pouvoir** : Patrick MOULINEAU, Sandra SAUVAGE.

**Secrétaire de séance** : Olivier TRAVEL.

Date de convocation : 8 décembre 2022

Date d'affichage : 14 décembre 2022

Conseillers en exercice : .....	19
Présents : .....	12
Excusés : .....	07
Pouvoirs : .....	05
Votants : .....	17

Transmission au contrôle de légalité le :

Certifiée exécutoire,

Vu, Le Maire,



Lucy MOREAU

Accusé de réception en préfecture 079-217903517-20221213-55-2022-DE Date de réception préfecture : 15/12/2022
---

---

## N° 55 : Tarifs cimetière 2023

---

Madame le maire propose que les tarifs de concessions funéraires, actuellement appliqués, soient reconduits pour 2023, soit :

Pour le columbarium :

Concession 15 ans : 218 Euros

Concession 30 ans : 436 Euros

Concession 50 ans : 886 Euros.

Pour les concessions funéraires y compris les cavurnes - tarif au m<sup>2</sup> :

30 ans : 100 Euros

50 ans : 150 Euros.

Le conseil accepte, à l'unanimité.



Le maire,

Lucy MOREAU